



# Relais Petite Enfance

Rencontre  
Écoute  
Lieu d'échanges  
Accompagnement  
Informations  
Socialisation du jeune enfant

# Qu'est-ce que le RPE ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service municipal gratuit destiné aux parents/futurs parents ainsi qu'aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et garde à domicile).

## L'animatrice :

- o **Agent** soumis au devoir de réserve, elle accompagne les parents-employeurs dans leurs démarches administratives ;
- o **Professionnelle qualifiée de la petite enfance**, elle met ses compétences au service des assistants maternels et des enfants, et propose chaque semaine des animations réglementées et adaptées aux besoins des tout-petits ;
- o **Diplômée éducatrice de jeunes enfants et formée à l'organisation d'entretiens confidentiels**, elle travaille en collaboration avec différents professionnels (psychomotricienne) et partenaires (protection maternelle et infantile, unité d'agrément) dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille.

Vous êtes parents

### L'animatrice vous:

- o **Présente** l'ensemble des modes de garde existant sur la Ville ;
- o **Met en relation**, en tant que futurs employeurs, avec des professionnels de l'accueil individuel disponibles ;
- o **Informe** sur la législation du code du travail et assure une veille juridique ;
- o **Propose** un contrat de travail gratuit et validé par le Conseil départemental en lien avec la direction du travail ;
- o **Accompagne** de façon neutre et confidentielle ;
- o **Porte** un regard impartial sur une situation conflictuelle ;
- o **Orienté** vers les instances compétentes en fonction des situations.

Pour vos enfants

*accompagnés de leur assistant maternel*

### L'animatrice :

- o **Organise** des temps collectifs, en petit groupe, et sur inscription ;
- o **Planifie** ces animations au sein même des structures petite enfance de la Ville dans des espaces d'éveil aménagés, adaptés et sécurisés ;
- o **Prévoit** un horaire adapté pour permettre aux professionnels de venir en fonction du rythme de l'enfant ;
- o **Place l'intérêt de l'enfant** au cœur des activités collectives proposées, avec la sécurité effective et physique dont il a besoin, pour s'épanouir ;
- o **Communique** sur [orvault.fr](http://orvault.fr) le planning de ces rendez-vous hebdomadaires, où petits et grands se rencontrent, échangent et créent des liens.

# Le Relais Petite Enfance (RPE)

**Direction Éducation Enfance Jeunesse, 21 avenue Alexandre Goupil, Petit Chantilly**  
*sur rendez-vous uniquement*

**Centre médico social de la Bugallière, 9 rue du Pont-Marchand**  
*le mardi 1 fois sur 2 en alternance avec le Centre socioculturel Plaisance*

**Centre socioculturel de Plaisance, 4 allée de l'Îlle**  
*le mardi 1 fois sur 2 en alternance avec le centre médico social de la Bugallière*

**Hôtel de Ville, 1 rue Marcel Deniau**  
*le vendredi 1 fois par mois*

**Avec ou sans rendez-vous de 9h à 11h**  
**pour connaître le calendrier des permanences ou pour prendre rendez-vous,**  
**contactez nous au 02 51 78 33 00 ou à [espacefamille@mairie-orvault.fr](mailto:espacefamille@mairie-orvault.fr)**